



28 ans au service
de la pêche artisanale

N° 48 | Mars 2015 | ISSN 0973-1164

Yemaya

BULLETIN DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LA PÊCHE

Éditorial

Célébrée le 8 mars, la Journée internationale de la femme est l'occasion pour les femmes de par le monde de manifester ensemble leur solidarité, d'évoquer leurs luttes en cours pour l'égalité, la liberté, la dignité, pour une vie exempte de violence. À l'origine, l'histoire dit qu'il y a eu une manifestation des ouvrières du textile à New York ; puis, depuis maintenant une centaine d'années, avec cette commémoration du 8 mars, sur leur long chemin vers plus de liberté, les femmes peuvent faire un état des lieux collectif, établir le bilan de leurs avancées et de leurs échecs, et planifier pour l'avenir. Comme le montrent divers articles de ce bulletin, c'est ce qu'elles font aussi dans les communautés de pêche et côtières, où leur quotidien témoigne de l'esprit de lutte et de résistance incarné par la Journée internationale de la femme.

À l'occasion de ce 8 mars donc, il convient de rendre hommage à des militantes comme Tahira Shah et Chandrika Sharma qui, sans répit, ont consacré leur vie à défendre les droits des travailleurs de la pêche artisanale (tout particulièrement les femmes) à travers le monde. Tahira Shah, l'une des responsables du Forum des pêcheurs pakistanais (PFF), est décédée tout récemment. Elle aura combattu tout le temps, d'abord contre le conservatisme de sa famille d'origine qui l'entravait, ensuite pour améliorer sans relâche l'existence des petits pêcheurs du Pakistan.

Il y a un an – le 8 mars 2014 – disparaissait à bord du vol MH 370 de Malaysia Airlines Chandrika Sharma, Secrétaire exécutive de l'ICSF. Foncièrement imprégnée des principes de la justice pour les femmes, elle disait : « Si notre objectif est de valoriser la pêche artisanale, nous devons aussi logiquement travailler à valoriser le rôle des femmes dans ce secteur, et la contribution vitale de la nature et de ses services aux moyens d'existence des communautés de pêche ». En rappelant sa précieuse contribution à l'élaboration des Directives volontaires pour garantir des pêches artisanales durables (Directives PAD), les participants à un atelier qui se tenait récemment à Chennai demandaient instamment que ces Directives soient maintenant mises en œuvre avec le même degré « de détermination, de rectitude, de conscience que le grand cycle de vie » adopté par Chandrika.

Ces deux grandes militantes savaient très bien que ce sont les femmes qui subissent les pleines conséquences du manque d'intérêt chronique des pouvoirs publics à l'égard de la pêche artisanale. Les femmes de ce secteur vivent dans la précarité ; elles sont fréquemment victimes de harcèlement de la part de l'Administration, comme le montre l'article sur les femmes de Kultali dans les Sundarbans, en Inde. Des intérêts commerciaux viennent polluer, dégrader les ressources dont elles vivent tandis que le gouvernement ferme les yeux, oublie la primauté du Droit, au Pakistan par exemple. Comme dans la plupart des pays, les femmes de la pêche du Chili gagnent moins que les hommes à travail égal ; et certains types d'emplois féminins ne sont pas officiellement reconnus, ce qui se traduit par une absence de prestations. Le 8 mars est pour nous l'occasion de renouveler notre détermination à mettre un terme à de telles situations, à ouvrir de nouvelles voies pour plus d'autonomie et plus d'espoir.

Le combat pour l'accès à des moyens d'existence n'est qu'une partie du problème. La parité au sein des organisations, et au sein même des foyers, est aussi un objectif de lutte essentiel, comme l'ont exprimé les responsables femmes de la CONAPACH au Chili. La lutte des femmes dans les familles, dans les organisations et à l'extérieur contribue à faire apparaître une prise de conscience féministe qui devrait les aider à constituer des organisations solides et efficaces à tous les niveaux pour mieux défendre leurs droits. ■



Journée internationale de la femme	2
Chili	4
Dates	5
Inde	6
Quoi de neuf sur le web ?	7
Profil	8
Pakistan	9
Q & R	11
Mama Yemaya	11
Yemaya recommande	12

Vive la Journée des femmes !

Le 8 mars 2015, à travers le monde, les femmes des communautés de pêche rappellent leur rôle essentiel dans la survie économique du groupe

Nilanjana Biswas
(nilanjanabiswas@
yahoo.com), chercheuse
indépendante

Partout dans le monde, le 8 mars symbolise la Journée internationale de la femme, la lutte des femmes sur le chemin de l'égalité et de la liberté afin de mettre un terme à la discrimination et à la violence dans tous les aspects de la vie, et d'établir un ordre mondial plus juste, plus équitable. Cette année aussi, les femmes ont marqué le coup de différentes manières. On évoquera le Pakistan et le Sri Lanka pour l'Asie, le Chili pour les Amériques, la Guinée-Bissau et l'Ouganda pour l'Afrique, en soulignant à la fois les diverses priorités immédiates de ces femmes de la pêche et les fondements communs de leurs luttes.

Au Pakistan, un grand nombre de femmes de la pêche et de l'agriculture, vêtues de leur habit traditionnel et portant des pétales de roses, se sont rassemblées auprès de lacs et de rivières pour rendre hommage à ces masses d'eau. Ces cérémonies faisaient partie d'un programme de deux semaines préparé par le Forum des pêcheurs pakistanais (PFF) pour marquer la Journée internationale d'action pour les rivières. Les femmes ont jeté les pétales de roses et vidé les récipients qu'elles portaient dans l'eau, en priant pour que leurs rivières guérissent de la dégradation et de la pollution qu'elles ont subies.

Le principal évènement se déroulait sur les rives du lac Narreri. Pour célébrer la Journée

internationale de la femme sur le thème des Femmes et de l'Eau, il y avait là la population locale et des représentants des pouvoirs publics. À cet endroit, le lac ne reçoit plus d'eau douce, et les familles de pêcheurs du lieu ont beaucoup de mal à s'approvisionner en eau potable.

D'autres événements ailleurs dans la région ont attiré l'attention sur diverses préoccupations semblables : destruction du delta de l'Indus, accaparement d'espaces maritimes, pénurie d'eau, migration massive de communautés obligées d'abandonner leurs lieux de vie traditionnels pour se mettre en sécurité. Ces événements ont tenté de montrer les situations de crise auxquelles sont confrontées des populations qui tiraient leurs moyens de subsistance des eaux maritimes et continentales. Si l'État continue de négliger leurs droits, ce sera encore pire pour les générations futures.

Il y avait auparavant dans la région des lacs qui recevaient de l'eau douce en abondance, qui faisaient vivre convenablement les communautés locales. Celles-ci sont maintenant forcées de quitter les lieux pour survivre et assurer un avenir aux nouvelles générations. Elles considèrent que la prospérité locale et la continuation de leur mode de vie dépendent de la remise en état des masses d'eau naturelles en rétablissant le débit des rivières qui constituent l'Indus. Ce fleuve ne parvient plus à maintenir son écoulement naturel jusqu'à la mer. Makal Shah, du PFF, a dit qu'il n'y a pas que les pêcheurs à souffrir de cette situation, mais aussi les éleveurs, les agriculteurs. Sans l'apport d'eau douce dans les deltas et les lacs, c'est tout l'environnement qui est en péril : « Les habitats des espèces sauvages sont menacés à cause de la dégradation de la ressource en eau douce dans ces endroits ».

Ailleurs en Asie du Sud, à Negombo, Sri Lanka précisément, des pêcheuses appartenant à la Sri Vimukthi Fisher Women Organization ont organisé une cérémonie publique pour marquer la Journée internationale de la femme, en invitant des représentants des pouvoirs publics et des membres d'un parti politique local. Cette structure a été constituée en 2000 par une quinzaine de femmes dont les maris avaient été arrêtés par des garde-côtes indiens. Elle a depuis une action importante dans la défense des droits des pêcheurs sri-lankais.

À un autre bout de la planète, au Chili, à l'occasion également de ce 8 mars, les six femmes qui font partie de la direction de la CONAPACH (Confédération des pêcheurs artisans du Chili) ont publié un communiqué

BEMBA CAMARA / REJOPRAO



Maison des pêcheurs de Bissau, 8 mars 2015. Rassemblement de femmes venues des pays suivants : Guinée-Bissau, Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Mauritanie, Sénégal, Togo

soulignant l'apport particulièrement important des femmes au secteur de la pêche artisanale.

La pêche, dit-il, est généralement considérée comme une activité masculine ; mais les choses évoluent grâce aux avancées obtenues par les femmes depuis quelques années. Les hommes constituent certes le gros de la main-d'œuvre impliquée dans les opérations de pêche en mer ; mais dans les activités à terre, ce sont les femmes qui prédominent. Leur contribution globale est assez difficile à évaluer car les statistiques officielles en matière de pêche ne font pas généralement état des femmes qui travaillent en amont ou en aval dans la chaîne de production. Par exemple, il n'y est pas question des *encarnadoras* qui garnissent les hameçons, des ramendeuses, de celles qui préparent l'équipement de pêche, qui transforment le poisson. Et pourtant bien des opérations de la pêche artisanale ne seraient pas possibles sans cet apport. Selon le Registre de la pêche artisanale chilienne, il apparaît que les femmes constituent environ 23 % de la main-d'œuvre extractive.

Ce communiqué relève par ailleurs que les femmes représentent un peu moins de 3 % du conseil d'administration de la CONAPACH. Elles devraient être bien plus nombreuses pour représenter le nombre de femmes de ce secteur, bien plus nombreuses encore si l'objectif était d'établir une parité avec les hommes.

Le 8 mars 2015 également, les femmes de la pêche artisanale de Guinée-Bissau, renforcées par des consœurs venues du Bénin, du Cap-Vert, de Côte d'Ivoire, de Gambie, de Mauritanie, du Sénégal et du Togo, ont pris d'assaut la maison des pêcheurs du port de Bissau. Ce pays avait été choisi par la CAOPA (Confédération africaine des organisations professionnelles de la pêche artisanale) pour rendre hommage aux fougueuses femmes de ce secteur.

La Maison des pêcheurs est une salle de 50 m de long sur 30 m de large, habituellement occupée par des pêcheurs de retour de mer, et qui réparent leurs filets, racontent leurs histoires, leurs ennuis et se reposent avant de reprendre la mer. Mais ce dimanche 8 mars, il n'y avait pas de place pour eux : un millier de femmes occupaient tous les lieux. Le Premier Ministre et le Ministre de la défense du pays étaient là, de même que le Ministre du Cap-Vert en charge de l'économie maritime.

Évoquant les inégalités sociétales du passé, le Premier Ministre déclarait : « Nous avons besoin d'un consensus pour promouvoir l'investissement, pour construire les infrastructures nécessaires à l'indépendance économique, pour améliorer la vie des femmes, des jeunes, de l'ensemble de la population ». Il a ajouté que « les femmes sont la principale

force émergente dans le monde. En Guinée-Bissau, leur contribution a des effets décisifs, et cette force s'amplifie et devient de plus en plus évidente. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de cette force ; car nous devons changer d'attitude pour tracer un futur nouveau pour nos jeunes, en honorant notre passé et ces femmes qui, dans les années 1960, combattaient aux côtés des hommes pour notre indépendance ». À des milliers de kilomètres de la Guinée-Bissau, en Afrique de l'Est, lors d'une cérémonie marquant la Journée mondiale de la femme à Kigezi, Ouganda, le Président du pays, Yoweri Kaguta Museveni, a donné une médaille d'honneur à Margaret Nakato du Katosi Women Development Trust (KWDT), une organisation dont il a été souvent question dans le bulletin Yemaya. À cette occasion, une déclaration du KWDT disait ceci : « Les efforts importants déployés par Margaret Nakato depuis dix-neuf ans pour organiser les femmes afin qu'elles prennent en charge leur développement et celui de leurs communautés produisent de toute évidence des résultats abondants, comme en témoigne la vie des femmes des campagnes de Mukono ».

Cette année, les diverses commémorations ont rappelé qu'il faut bien prendre conscience de ce qui est à la source des moyens de subsistance des communautés côtières, notamment l'apport essentiel des femmes dans ce combat. Cette Journée internationale de la femme trouve d'ailleurs son origine dans la lutte des femmes pour des conditions de travail moins dures. Aujourd'hui aussi, les femmes des communautés de pêche veulent des règles pour leurs conditions de travail, pour l'environnement. C'est bien le cas au Pakistan où elles réclament une remise en état des cours d'eau et des lacs ; au Chili où elles demandent une reconnaissance officielle de leur travail ; en Guinée-Bissau, au Bénin, au Cap-Vert, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Mauritanie, au Sénégal, au Togo où elles veulent une égalité sociétale et leur indépendance économique. Et n'oublions pas la déclaration claire des six responsables femmes de la CONAPACH : la parité pour les femmes, ça doit se faire au sein des organisations auxquelles elles appartiennent et aussi au sein même des familles.

(Avec des données fournies par Brian O'Riordan et les sites suivants :

<http://www.pakistantoday.com.pk/2015/03/10/city/karachi/fisherwomen-celebrateworldwomens-day/> ; <http://rejoiproao.info/2015/03/11/la-guineebissau-fiere-des-femmes/#more-218> ; <http://www.nafso-online.org/2015/03/world-womens-day-commemorated-atnegombo.html> ❏

Cette année, les diverses commémorations ont rappelé qu'il faut bien prendre conscience de ce qui est à la source des moyens de subsistance des communautés côtières, notamment l'apport essentiel des femmes dans ce combat.

Travail égal, salaire inégal

Une étude récente montre qu'un nombre croissant de femmes sont embauchées dans la lucrative filière salmonicole

Eduardo Ramírez Vera
(eramirez@rimisp.org),
Centre latino-américain
pour le développement
rural (RIMISP)

Dans des pays en développement comme le Chili, le taux de participation des femmes au marché du travail est généralement plus faible que dans les pays développés. Cette situation est l'une des causes principales des modestes revenus des ménages. Et lorsque les femmes parviennent à obtenir un emploi, leurs salaires restent habituellement inférieurs à ceux des hommes. C'est bien le cas dans le secteur manufacturier tourné vers l'exportation.

Les économistes spécialistes du travail évoquent divers facteurs pour expliquer la décision des femmes d'entrer sur le marché du travail : l'éducation et l'expérience, le coût d'opportunité de ne pas prendre un emploi, les revenus d'autres travailleurs salariés dans le foyer, l'existence de taxes et subventions, la présence d'enfants à la maison, et la famille. Des études récentes ont également cité des facteurs relatifs à l'accès au marché du travail, notamment les possibilités de réseautage et des aspects culturels comme le *machisme*.

Y a-t-il des facteurs territoriaux qui influencent l'accès au marché du travail ? Dans l'affirmative, en matière de politiques nationales de l'emploi, dans quelle mesure peuvent-ils produire des effets variables selon les territoires et les sexes. On va maintenant aborder ces aspects dans le contexte de l'emploi féminin dans la filière salmonicole de Chiloé au Chili.

Entre 1990 et 2008, la production nationale annuelle de saumon est passée de 29 000 à 600 000 tonnes ; et le Chili devient ainsi le deuxième producteur mondial de cette denrée, avec des exportations qui atteignaient 2,5 milliards de dollars en 2008. Ce développement était fondé sur une combinaison particulière de plusieurs facteurs : conditions hydro-biologiques, stratégies de production contra-cycliques, faibles coûts de la production et des transports. Certains commentateurs ont par ailleurs relevé un autre avantage comparatif du Chili, à savoir sa réglementation peu stricte en matière d'environnement, de travail et de concession de ressources marines. Les transformations de la salmoniculture à Chiloé ont entraîné une augmentation rapide de l'emploi féminin dans cette région.

Avec une superficie de 8 394 km², Chiloé se situe à la deuxième place au Chili (derrière la Grande Île de Terre de Feu), à la cinquième place dans l'ensemble de l'Amérique du Sud.

PATRICIO MELILLANCA



À Puerto Montt, porte d'entrée vers Chiloé, défilé d'anciens employés d'entreprises salmonicoles. Beaucoup ont cherché un travail mieux rémunéré ailleurs. Cela fait peut-être que davantage de femmes entrent sur le marché du travail à Chiloé

Depuis quelque temps, un nombre croissant de femmes de Chiloé sont entrées sur le marché du travail. Cela peut être dû à l'évolution de modèles culturels, à une migration temporaire des hommes, au développement de l'agriculture en l'absence de main-d'œuvre masculine. Ce sont là des facteurs qui ne sont pas pris en compte dans la plupart des études portant sur la participation des femmes à l'emploi dans la région, et qui ont tendance à se concentrer uniquement sur une évolution de la demande générée par l'aquaculture industrielle.

Nos données proviennent d'une enquête sur les ménages qui avait été préparée et exécutée en mai et juin 2009. Elle a concerné 856 foyers tant en zone rurale qu'urbaine, sélectionnés sur la base d'informations et de cartes obtenues lors du recensement de la population de 1992. Elle a collecté, sur le passé et sur le présent, des données relatives aux aspects sociaux et économiques, à l'emploi, à l'opinion des personnes interrogées sur divers sujets ayant trait à la dynamique économique et sociale de Chiloé.

L'analyse est fondée sur l'hypothèse que les travailleuses de la filière salmonicole connaissent l'agriculture, la pêche, la collecte

de produits de la mer, la confection d'objets d'artisanat. Elle indique que des facteurs comme l'âge, le nombre d'années de scolarisation, la présence d'enfants à la maison et la situation de famille sont autant d'aspects déterminants pour inciter les femmes à chercher à s'employer dans l'industrie du saumon. Elle fait également apparaître une discrimination salariale évidente dans ce secteur : le salaire mensuel moyen pour les hommes étant de 560 dollars, de 360 dollars seulement pour les femmes. Cette différence persiste quand on contrôle les données selon l'hétérogénéité du travail. C'est-à-dire que l'écart de rémunération ne dépend pas du type de travail effectué ni d'une différence de productivité entre les hommes et les femmes.

Les résultats montrent qu'à Chiloé le développement économique n'a pas réduit le différentiel de salaire entre hommes et femmes, même en présence de conditions économiques, sociales et culturelles facilitant l'entrée des femmes dans l'emploi salarié. Cette constatation milite en faveur de politiques spécifiques, territoriales, indispensables pour lutter contre cette forme de discrimination. ❏

Le développement économique n'a pas réduit le différentiel de salaire entre hommes et femmes, même en présence de conditions économiques, sociales et culturelles facilitant l'entrée des femmes dans l'emploi salarié.

Femmes 2000

La 59^{ème} session de la Commission de la Condition de la femme des Nations-Unies s'est déroulée du 9 au 20 mars 2015 à New York. Dans le contexte de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue en 1995 à Beijing, elle a entrepris un examen des progrès réalisés dans l'application de sa Déclaration et de son Programme d'action et des conclusions de la 23^{ème} session extraordinaire de l'Assemblée Générale (Femmes 2000 : Égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^{ème} siècle). La Déclaration politique de cette 59^{ème} session se félicite des progrès réalisés en matière d'égalité entre hommes et femmes, mais se déclare également préoccupée de leur lenteur et leur inégalité. Il reste de grandes lacunes, de gros obstacles pour la mise en œuvre des 12 domaines critiques du Programme d'action. Elle s'engage à parvenir à des résultats mesurables pour 2020, et à réaliser pleinement l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et les droits humains des femmes et des filles pour 2030.

Cette Déclaration politique est considérée comme une étape importante par la Commission de la condition de la femme ; mais elle a fait l'objet de vives critiques de la part des OSC (organisations de la société civile), qui ont fait une déclaration commune à ce sujet. Signée par près de 1 000 OSC, elle dit ceci : « Nous vivons une période cruciale qui nécessite que des

actions urgentes soient entreprises pour que l'égalité des genres ainsi que les droits humains et l'autonomisation des femmes et des filles deviennent une réalité pleine et entière. Nous avons besoin que la Commission renouvelle ses engagements, soit plus ambitieuse, débloque véritablement des ressources et tienne les gouvernements pour responsables de leurs actions. À l'opposé de cela, cette Déclaration politique n'est qu'une pâle réaffirmation des engagements existants qui ne parvient même pas à se hisser au niveau des ambitions de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, et qui en fait laisse présager une régression considérable ».

Ce texte énumère ensuite ce que les OSC attendent d'une Déclaration Politique véritablement efficace, indispensable pour parvenir à une pleine concrétisation des droits humains des femmes et des filles.

La Déclaration de la Commission est disponible en anglais sur www.unwomen.org/en/csw/csw59-2015/session-outcomes.

La critique des OSC est disponible en français sur <http://www.awid.org/fre/Actualites-et-Analyses/59eme-session-de-la-Commission-de-la-condition-de-la-femme/CSW59-Declarations-des-OSC2/Prise-de-position-sur-la-Declaration-politique-de-la-Commission-sur-le-statut-des-femmes> ❏

Dates

Ramya Rajagopalan
(icsf@icsf.net), chargée
de programme à l'ICSF

Droit de pêche, lutte pour la vie

Dans la forêt des Sundarbans, sur la côte est, des pêcheuses s'organisent pour revendiquer leur droit constitutionnel à un moyen de subsistance

Urvashi Sarkar
(urvashisarkar@gmail.com), journaliste, chercheuse à la South Solidarity Initiative

Une pêcheuse, grande et mince, le visage solide, regarde le soleil disparaître dans les eaux calmes qui traversent Kultali, une île de la forêt des Sundarbans. Anima Mandal est en colère, et n'a pas mangé depuis le matin.

Elle était là pour une réunion que le Garde forestier du lieu avait fixée à 14 h, le 14 février 2015, dans les locaux de son service, situés sur un coin de l'île, de l'autre côté de la rivière. Environ une cinquantaine de femmes et quelques hommes étaient venus à cette importante entrevue pour exprimer deux demandes pressantes : la restitution de leurs *dongas* (pirogues), le statut de petit pêcheur traditionnel pour les femmes, avec donc le droit de pratiquer une pêche de subsistance.

Ces femmes faisaient partie de la Kultali Mahila Donga Matsyajibi Samity (Association des pêcheuses piroguières de Kultali). Pour être à ce rendez-vous, elles avaient fait un long chemin depuis le village de Madhya Gurgaria, à pied, sur des vélos équipés de planches, en bateau.

Il est déjà 17 h. Quelques femmes commencent à retourner vers le canot qui les ramènera chez elles. D'autres sont pressées d'aller s'occuper des enfants laissés à la maison. D'autres partent pour ne pas être grondées par un mari qui pourrait être violent. Anima et un petit nombre décident de rester à Kultali pour représenter tout le groupe, et obtenir

une réponse de la Direction des forêts. Elles font le tour du terrain jusqu'à une mare verdâtre où sont entassées leurs embarcations saisies, faites de tronc de palmier. Elles sont consternées car des morceaux déjà s'en détachent et tombent dans l'eau. « Il y a ici des centaines de milliers de roupies qui flottent dans l'eau », dit doucement Geeta Sahu. Mais on voit bien qu'elle est indignée comme toutes les autres à côté d'elle.

La conversation dans ce groupe en attente porte évidemment sur le coût de l'équipement : prix du tronc de palmier dans lequel est creusé le *dongas*, prix de la main-d'œuvre, prix du goudron pour le revêtement. Tout cela peut monter à 5 000 roupies (80 dollars). Pour remplacer l'embarcation confisquée, il faut bien une telle dépense ! « Et pour rassembler cette somme, cela prend au moins deux ou trois mois, dit Beena Bag. Les bateaux en bois, autorisés par la Direction des forêts, coûtent trop cher ». Elles descendent un peu plus loin et aperçoivent deux *dinghies* (canots) encore solides qui pointent leur extrémité à travers la frondaison. Pour prendre du poisson et des crabes, les pêcheurs ont absolument besoin de leurs embarcations : c'est leur seul moyen de survie. Anima laisse aller sa colère : « Pourquoi cette saisie qui nous frappe à l'estomac ? Nous, nous n'avons pas un salaire fixe. Nous ne sommes pas à Calcutta où les gens touchent chaque mois des sous qu'ils peuvent économiser à la banque. Personne ne va me donner un panier de légumes pour faire la cuisine. La vie n'est pas pareille ici ! ».

La vie est en effet très différente dans les Sundarbans. Pour Anima et ses compagnes, la journée commence à 3 h du matin. Après les tâches ménagères, elles mettent leur *donga* à l'eau. Pour faire leur pêche, elles sont dans l'eau froide jusqu'à la poitrine. Puis il faut retourner à la maison pour cuisiner et nourrir les enfants. L'étape suivante est le dépôt où les femmes cèdent leurs prises, en espérant (sans garantie) gagner un peu d'argent. Quand elles en retirent quelque chose, cela passe aussitôt dans les dépenses du ménage, l'équipement de pêche, en conservant un petit quelque chose pour les mauvais jours de la semaine. Beaucoup de communautés par ici sont des gens sans terre, des pêcheurs depuis deux ou trois générations, qui ne vivent que de la pêche. Ce qu'ils tirent de cette activité détermine ce qu'ils peuvent acheter au marché.

Anima avait 10 ou 12 ans quand elle a été mariée. Elle a récemment perdu son mari,

PRADIP CHATTERJEE



Des membres de la Mahila Donga Samity et du Dakshinbanga Matsyajibi Forum devant les bureaux du Garde forestier de Kultali, Bengale occidentale, Inde

décédé d'une congestion cérébrale. « Il n'y a pas de bon dispensaire dans le secteur, dit-elle. Les femmes enceintes doivent aller à Joynagar où il y a l'hôpital, et qui est à deux heures d'ici ». La population masculine des Sunderbans a baissé depuis un certain temps. Les hommes vont chercher un meilleur travail ailleurs, surtout en ville comme ouvriers dans le bâtiment. Ou bien ils tuent des tigres pour en tirer profit.

Ces femmes sont aussi mécontentes de ne pas être mises dans le coup concernant les projets de développement touristique dans les Sunderbans. « Pourquoi est-ce qu'ils ne s'intéressent pas à nous aussi ? On aurait un meilleur travail, une vie meilleure. On dirait que personne ne veut traiter avec nous. Par contre, les gros bateaux, ils prennent des crabes et du poisson comme nous ; mais c'est à nous seulement que les gens de la Direction des forêts cherchent des histoires ! »

Comme si la vie n'était pas assez dure, cette Administration a aggravé encore les choses en confisquant les embarcations de ces femmes. Le motif invoqué est le suivant : étant donné que leurs *dongas* n'ont pas de BLC, c'est-à-dire le permis bateau délivré par la Direction des forêts, ils n'ont pas le droit de circuler dans les Sunderbans. Kultali fait partie de la Réserve forestière ; et de ce fait les pêcheurs n'ont pas le droit de prendre des crabes sur leur propre territoire, à moins de disposer de ce BLC.

Le système des BLC présente plusieurs difficultés : ces permis sont non transférables, ils restent en possession de gens qui ne pêchent plus, ils donnent lieu à un marché noir actif, il ne s'en délivre plus de nouveaux. Une étude de l'ICSF basée sur le rapport intitulé *Problèmes des communautés de pêche dans la*

Réserve de tigres des Sunderbans traite de ces aspects en détail (http://mpa.icsf.net/images/stories/mpa/report_2march_kg.pdf). Pour décourager les pêcheurs, la Direction des forêts a recours à diverses pratiques, notamment la confiscation des filets. Et les femmes disent avoir reçu des menaces : on allait mettre des morceaux de verre dans le sable des berges pour les éloigner, car elles opèrent pieds nus.

« L'interdiction de pêcher imposée à ces femmes qui dépendent des droits forestiers communautaires pour leur survie constitue une violation de la Loi relative aux droits forestiers (FRA) », dit Pradip Chatterjee qui préside le *Dakshinbanga Matsyajibi Forum*. Ce texte a pour but de protéger les droits d'accès des habitants traditionnels des forêts, incluant en particulier l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité de leur terroir.

Il rappelle que, malgré des relances répétées, le gouvernement du Bengale occidental n'a toujours pas fait appliquer officiellement cette loi dans les districts de North et South 24 Parganas : « Ce refus constitue une atteinte au droit à des moyens de subsistance pour des populations qui dépendent de la forêt : pêcheurs, récolteurs de miel sauvage, ramasseurs de bois mort, cueilleurs de coquillages... Il en résulte donc des conflits avec la Direction des forêts ». Si la FRA entrait en vigueur dans cet environnement, les pêcheurs auraient le droit de prélever des crabes sans posséder de BLC.

Le Garde forestier entre en scène peu après 18 h. Il s'adresse aux femmes de la *Mahila Donga Samity* et aux membres du *Dakshinbanga Matsyajibi Forum* devant les bureaux de son service. Il dit que les pirogues

Le rôle des femmes dans la pêche

Le site Internet de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) propose un entretien avec Susana V. Siar, spécialiste FAO des industries de la pêche. Elle y décrit le rôle particulièrement important des femmes dans le secteur de la pêche et ce que fait la FAO pour rendre plus visible cet apport, pour accroître encore cette contribution à l'échelle mondiale.

Elle fait remarquer que, dans la pêche comme dans l'agriculture, il n'y a pas que des hommes. Dans la chaîne d'approvisionnement du poisson, il y a aussi de par le monde des millions de femmes qui travaillent avec ou sans salaire. Elles effectuent surtout des tâches situées en amont ou en aval de l'extraction du poisson de la mer. Mais il y

a quand même au moins 15 % de femmes à pratiquer la capture proprement dite.

Dans le secteur artisanal, elles préparent les opérations de pêche en fabriquant ou réparant les filets, les paniers, les casiers, en garnissant les hameçons, en fournissant d'autres services au bateau. Elles font aussi leur propre pêche, commerciale ou de subsistance, souvent à bord d'une embarcation et dans des lieux proches de la communauté.

Cet entretien est disponible en entier sur www.fao.org/gender/gender-home/gender_resources/gender-videos/gender-videosdet/en/c/278439/?utm_content=bufferc16c1&utm_medium=social&utm_source=linkedin.com&utm_campaign=buffer

Quoi de neuf sur le web ?



Nilanjana Biswas
(nilanjanaBiswas@yahoo.com), chercheuse indépendante

ont été saisies parce qu'elles auraient servi à des activités de braconnage. Les femmes disent qu'il a pu y avoir des cas sporadiques de ce genre, mais ce n'est pas une raison pour sanctionner toute une communauté.

Elles promettent d'informer la Direction des forêts s'il y a du braconnage, mais répètent qu'elles ont le droit d'utiliser leurs embarcations pour pêcher. Le Garde forestier accepte de ne pas procéder à des confiscations de pirogues au cours des trois prochains mois. Pendant cette période, leurs mouvements seront surveillés. Il accepte aussi de soumettre cette affaire de droits des communautés de pêche dépendantes du milieu forestier à l'échelon supérieur.

Quand il rouspète contre le versement d'indemnités par l'État en cas de décès de pêcheurs s'aventurant sur le territoire des tigres, on lui dit que les pêcheurs ne vont pas dans ces endroits volontairement, mais parce qu'ils sont obligés d'assurer leur subsistance.

Quand cette discussion prend fin, la nuit est déjà installée. Les femmes sont heureuses d'avoir obtenu gain de cause, temporairement. Elles s'entassent dans un *dinghy* qui les amène sur les eaux sombres des Sundarbans. Anima fixe la rivière tranquille qui va la rapprocher de chez elle.

(Cet article a d'abord été publié, le 12 mars 2015, sur le site *The People's Archive of Rural India*, www.ruralindiaonline.org)



PROFIL

Aquacultrices sans frontières

Annie Castaldo, ostréicultrice de l'étang de Thau, sur la côte méditerranéenne de la France

Katia Frangoudes
(Katia.Frangoudes@neuf.fr), facilitatrice du réseau AKTEA, Membre de l'ICSF

Annie Castaldo est une ostréicultrice installée sur l'étang de Thau en Méditerranée. Son exploitation avait été lancée par son père et son grand-père, tous deux pêcheurs, qui avaient obtenu auprès des autorités maritimes une concession au début des années 1950. À 24 ans, lorsque le moment est venu pour elle de succéder à son père, Annie, qui avait participé aux travaux pendant toutes ses vacances d'adolescente, connaît à peu près tout ce qu'il faut sur le métier.

En 2003, Annie est élue au Comité régional de la conchyliculture de Méditerranée, une structure essentiellement masculine qui a pour but la défense du secteur et de ses produits. Elle qualifie cette expérience de désastreuse : « Au début, les hommes ne nous laissaient pas parler ; puis ils n'écoutaient même plus ! ».

Par la suite, Annie a de la chance de trouver des appuis. Elle entre en contact avec le réseau CIVAM qui propose des formations pour aider les agriculteurs (et, dans son cas, les conchyliculteurs) à présenter leur métier aux touristes et à d'autres visiteurs, à les informer sur l'écosystème de la lagune.

Cette activité devient bientôt la vocation d'Annie. Avec quelques autres femmes, elle constitue, au sein du CIVAM, un groupe féminin consacré au développement de cette nouvelle activité. Il fonctionne avec succès pendant plusieurs années en élargissant les thèmes d'action : élaboration d'une appellation contrôlée pour les huîtres de l'étang de Thau, participation au mouvement Slow Food italien, etc.

Ce groupe devenant moins actif, Annie et d'autres femmes s'impliquent dans l'information des conjointes d'exploitants concernant l'existence du statut de *conjointe-collaboratrice* mis en place en 1998 dans la législation française pour reconnaître l'apport de ces femmes dans l'entreprise familiale. Depuis, Annie participe aussi à des activités d'AKTEA (Réseau européen des organisations de femmes de la pêche et de l'aquaculture), ce qui lui a permis de rencontrer des femmes d'autres pays travaillant également dans la conchyliculture et de partager problèmes et réflexions.

Annie apprécie beaucoup les amitiés qu'elle a établies au sein des différents groupes féminins dont elle a fait partie. Parce que, selon elle, sans cette merveilleuse solidarité, elle n'aurait peut-être pas pu continuer son travail d'aquacultrice.

L'étang de Thau n'est pas l'environnement le plus facile pour pratiquer l'ostréiculture. C'est une vaste lagune d'environ 7 000 ha, avec une profondeur moyenne de 5 m. Un cinquième de la superficie est occupé par quelque 400 exploitations. La présence de nombreuses villes autour n'est pas sans répercussions sur son fragile écosystème. Certaines années, des pollutions microbiologiques ou des problèmes de malaïgue (manque d'oxygène) empêchent la vente des huîtres.

Il n'y a pas beaucoup de femmes en France à posséder leur propre ferme conchylicole : c'est un domaine traditionnel des hommes. Il y a de cela moins de vingt ans, selon la législation française, les concessions étaient réservées à des hommes qui étaient des Inscrits maritimes, ensuite à ceux qui avaient le diplôme requis et un permis bateau. À la fin du XX^{ème} siècle, des réformes administratives ont permis à Annie de prendre en charge la direction de la concession. Elle était enfant unique et souhaitait ardemment continuer la tradition familiale.

Une vie de lutte pour la vérité

Pour rendre hommage à Tahira Shah, grande leader du Forum des pêcheurs pakistanais, récemment décédée

Mustafa Gurgaze
(gurgaiz@gmail.com),
responsable du
programme Moyens
d'existence au Pakistan
Fisherfolk Forum (PFF)

Je n'oublierai jamais la première réunion officielle à laquelle j'ai participé peu de temps après avoir rejoint le PFF (Forum des pêcheurs pakistanais) en janvier 2010. Cela se passait au siège de l'organisation à Ibrahim Hydri, près de Karachi, où se trouve la plus grande communauté de pêche de ce pays. J'ai remarqué une dame à la fois solide et simple, dans la quarantaine, et qui prenait des notes pendant le débat, qui levait discrètement la main pour demander un éclaircissement. Elle semblait s'intéresser particulièrement aux problèmes des femmes, à leur rôle dans les structures du PFF (niveau village, district, coordination centrale), et aussi évidemment à leur éducation et leur santé. Un de mes collègues administratifs du PFF m'a dit alors qu'elle était la Première vice-Présidente de notre organisation. C'était donc là ma toute première rencontre avec Tahira Shah, et je pressentais bien qu'elle avait des qualités de leadership.

Comme elle était née dans une famille Syed de classe moyenne, il était difficile pour elle de faire des études. Encore adolescente, elle décidait, contre les règles de la société et les souhaits de sa famille, d'épouser Muhammad Ali Shah qui appartenait à une classe économiquement plus basse. Finalement, Tahira se fit hardie et rebelle : son mariage eut lieu devant un tribunal, en dehors de tout rituel religieux.

Le couple commença à militer pour la communauté de pêche au niveau local, dans le cadre de leur première association, appelée *Anjum-e SamajiBehbood*. Tahira considérait que les problèmes des femmes n'étaient pas traités comme il se devait, qu'elles ne pouvaient pas vraiment peser dans les processus décisionnels de l'organisation. Elle met alors en place une structure uniquement féminine, *SaheriyenSath*. Elle va de porte en porte, mobilise les femmes, leur fait comprendre les racines de leurs problèmes et les solutions envisageables. Elle élève la voix contre toutes formes de discrimination fondées sur le sexe, la caste, la religion, et incite d'autres femmes à faire de même. Un jour, parmi des centaines

MUSTAFA GURGAZE



À Hyderabad, Pakistan, Tahira participe au défilé marquant la Journée mondiale de la pêche, le 21 novembre 2013. Elle élevait la voix contre toutes formes de discrimination fondées sur le sexe, la caste, la religion, et incitait d'autres femmes à faire de même.

Elle a donc bien mérité le titre de *Martyre de l'Indus* que lui a attribué la société civile.

de participantes, il y avait quelques femmes appartenant à une caste hindoue répertoriée (socialement inférieure). Tahira observait que certaines participantes, par leur comportement, manquaient de respect envers ces femmes de basse caste. Elle est alors allée vers ces dernières comme si elles étaient de vieilles amies et a partagé un repas avec elles. Elle a vraiment tout fait pour effacer leur sentiment de discrimination. Ainsi se comportait cette responsable.

Les combats de Tahira prennent une tournure sérieuse lorsque des Pakistan Rangers (une force paramilitaire) ont occupé les lacs dans la zone côtière du district de Badin. Elle enlève sa *burqa* et se lance ouvertement dans la lutte. Elle mobilise les femmes de la pêche pour qu'elles sortent dans la rue, organise des manifestations, fait des grèves de la faim, des sit-in devant le Club de la presse... Courageusement, elle mène la bataille contre l'occupation illégale des lacs par les Rangers. Quand son mari, Muhammad Ali Shah, est emprisonné, elle continue sans faiblir à maintenir la résistance pacifique. Finalement, Tahira et les communautés côtières obtiennent gain de cause, et les puissants Rangers mettent un terme à leur occupation, alors même que le pays est sous la loi martiale.

J'ai entendu plusieurs amis dire que c'était Tahira qui avait rendu la parole au Club de la presse dans le district de Sanghar où la plume des journalistes était rouillée à cause du poids énorme de classes dirigeantes féodales. Le PFF avait lancé une campagne contre l'occupation illégale du Réservoir de Chotiyarion par les seigneurs féodaux. Tahira avait un talent magique pour mobiliser les femmes de la pêche, qui sont venues par milliers dans les rues de Sanghar. Elle a défié hardiment le pouvoir de ces féodaux dans des discours enflammés devant le Club de la presse. Les journalistes étaient bien obligés d'évoquer ses interventions, avec des nouvelles de la lutte.

Il y avait plusieurs dimensions dans la personnalité de Tahira. Elle tenait des réunions avec les femmes des villages de pêcheurs, elle les mobilisait, les organisait, les encourageait à devenir de solides adhérentes du PFF et à donner de la voix pour la défense de leurs droits. En même temps, comme d'autres professionnels, elle prenait des notes au cours des discussions et préparait des comptes rendus de réunions communautaires. Elle participait avec enthousiasme à des représentations théâtrales destinées à faire comprendre à des femmes illettrées les problèmes qu'elles rencontraient au quotidien. Elle entonnait des chants culturels, entraînait dans des danses traditionnelles. En tout cela, elle savait aussi écouter et acceptait la

diversité des opinions. C'était une meneuse hardie, brave, droite qui n'abandonnait jamais sa compagnie, qui restait comme un roc quelle que fût la situation, même lorsque c'était extrêmement dangereux pour les femmes.

Dans leur combat politique, Tahira et Muhammad étaient compagnons sur un pied d'égalité. Ils marchaient ensemble d'un même pas, dans leur vie personnelle tout comme pour le progrès socio-économique, politique et culturel des communautés de pêche. Tahira était aussi une bonne mère qui savait tenir son foyer, qui a bien élevé ses enfants, qui a donné à Muhammad l'espace nécessaire pour bien gérer l'organisation. Elle était généreuse dans l'appui qu'elle apportait à des familles pauvres. Aucune personne dans le besoin ne revenait de chez elle les mains vides. Tout le monde dans les populations de pêcheurs du pays l'appelait *Jeeji* (mère), chacun avec son histoire concernant l'amour et l'affection dont faisait preuve Tahira. Un jour elle m'a dit : « Tu t'appelles Mustafa comme mon fils. Donc tu es comme un fils aussi ».

Elle ne portait jamais de bijoux, n'était jamais maquillée. Elle se contentait de rester toujours simple et gracieuse.

Lors de la bataille pour la protection des mangroves, quand deux de ses camarades ont été tués par des voleurs de terrains notoires, Tahira n'a pas hésité à citer leur nom dans ses interventions à chaque forum. Tout le monde savait combien il était risqué de tout simplement parler de ceux qui étaient dans le coup. Je lui ai dit : « Jeeji, évite de prendre autant de risques. Dans la situation actuelle, ça peut être dangereux ». Elle a répondu : « Je n'ai pas envie de mourir à petit feu. Je serais heureuse de sacrifier ma vie pour la vérité, dans la lutte pour le bien de ma communauté ». Plusieurs fois, je me souviens, on lui a dit de prendre du repos, de consulter son docteur. Elle répondait : « Je souhaite mourir dans la bataille pour les droits de ma communauté, non pas dans un lit de malade ». Le jour précédant son accident, le Dr Ely Ercelan, un partenaire militant de longue date, remarquait qu'elle avait une tension élevée, et suggérait qu'elle arrête de voyager sans arrêt. Elle a répondu comme toujours : « Je m'en irai d'un seul coup, pas à petit feu ». C'est ce qui s'est passé, le jour suivant. Elle se rendait avec son mari à Badin pour conduire le rallye organisé à l'occasion de la Journée internationale d'action pour les rivières. Et ce fut l'accident mortel : leur voiture est tombée dans des eaux stagnantes profondes. Elle avait sacrifié sa vie pour obtenir la réhabilitation de l'Indus. Elle a donc bien mérité le titre de *Martyre de l'Indus*

que lui a attribué la société civile. Elle a vécu assurément comme elle voulait, et elle a eu la mort qu'elle souhaitait. Longue vie à Jeeji Tahira, longue vie au PFF ! ❏

Aquaculture familiale

Une nette amélioration des conditions de vie en Bolivie

Une étude récente intitulée *La pisciculture familiale améliore la qualité de vie en Amazonie bolivienne*, de Tiffanie Rainville et collègues, a évalué les changements apportés à la vie de quelque 4 000 familles de la municipalité de Yacapani particulièrement pauvres. Il s'agit de l'une des fiches de la série Recherche et changement, qui présente certains des résultats que l'on commence à constater dans la foulée de projets menés en Amérique latine et aux Caraïbes. Ces familles étaient très dépendantes de la monoculture du riz qui est fort sensible aux variations météorologiques et aux fluctuations du marché. Elles sont parvenues à améliorer leurs conditions d'existence en se diversifiant dans la pisciculture. Elles ont intégré des technologies novatrices de gestion de l'eau et de polyculture et quintuplé ainsi leurs revenus.

Autres aspects importants : les femmes sont les chefs de file de la pisciculture, ce qui renforce leur autonomie au sein de la famille et de la communauté ; et elles disposent ainsi d'une source abordable de protéines de haute qualité pour l'alimentation de la famille.

Citons l'une d'entre elles, Victoria Zelaya Cascabel : « La pisciculture, c'est comme un compte en banque. Quand j'ai besoin d'argent, je vends du poisson, ce qui me permet d'acheter de la nourriture pour les poissons et pour ma famille. Les revenus que j'en ai tirés m'ont aussi permis d'aménager un autre étang et d'acheter des alevins pour augmenter ma production ».

Ce type d'aquaculture familiale commence à être reproduit en d'autres parties de la Bolivie. Comme il repose sur des unités fonctionnelles familiales, il a permis d'impliquer les familles et les communautés dans une dynamique de progrès économique globale, non excluante.

http://www.idrc.ca/FR/Programs/Agriculture_and_the_Environment/Canadian_International_Food_Security_Research_Fund/Pages/ResultDetails.aspx?ResultID=275 ❏

Entretien avec Bela Behera, pêcheuse et membre du comité de pilotage de Samudram, une fédération de groupes d'entraide féminins en Odisha, Inde

Shuddhawati Peke (shuddhawati@gmail.com), chargée de programme à l'ICSF

Qui êtes-vous, que faites-vous ?

Je m'appelle Bela Behera. Je suis du village de Balidia, block d'Astrang, en Odisha, Inde. Je suis membre du comité de pilotage de Samudram, une fédération à l'échelle du district de Puri. Mon mari, avec trois autres villageois, est copropriétaire d'un bateau de pêche en polyester. Je m'occupe de sa nourriture et de son équipement pour les sorties en mer ; et je vends aussi le poisson sur le site de débarquement et en faisant du porte à porte. Ensuite je m'occupe de la maison, de notre potager, des vaches que nous avons pour aider à payer les frais de scolarité des enfants.

Parlez-nous de Samudram

Samudram est une fédération de groupes d'entraide féminins qui porte sur cinq districts d'Odisha. Elle organise des programmes de formation : comptabilité et sensibilisation à divers problèmes (égalité des sexes, sida, droit à l'éducation, à la formation...). Quand je me suis inscrite à Samudram en 2008, c'était afin d'économiser pour les dépenses du ménage. On m'a ainsi aidée à me libérer des griffes des prêteurs locaux. Et j'ai compris l'importance de la scolarisation des filles pour ma famille.

Quelles sont les activités de votre groupe ?

D'habitude, les villageois ordinaires d'ici n'allaient pas aux réunions du *gram sabha* (conseil local) ; et les décisions étaient donc prises sans leur participation. Mais récemment, grâce aux programmes de sensibilisation de Samudram, 200 femmes et 6 hommes y sont allés. Nous avons protesté contre la consommation de boissons alcoolisées. Nous avons prévenu que, si leur vente n'était pas interdite, nous manifesterions publiquement. Nous avons aussi réclamé des taux d'intérêt raisonnables et une route pour notre village. Nous avons demandé le droit de créer des coopératives et de pouvoir participer à des dispositifs gouvernementaux pour la santé et l'éducation.

Quels sont vos espoirs pour l'avenir ?

Je voudrais que mes enfants aient un avenir meilleur, avec un bon travail. J'espère que le village aura sa route, un bon assainissement, de l'eau potable, que le village et le district pourront, avec l'aide de Samudram, se doter d'un bon équipement pour la vente du poisson. J'espère que Samudram deviendra une structure pleinement autonome, dans notre district, dans les cinq districts où elle est présente. ❏

MAMA YEMAYA

L'appel du 8 mars...



DOCUMENT

42 portraits de femmes travaillant dans les secteurs de la pêche et l'aquaculture

Femmes de mer, un livre de Michèle Villemur

Brian O' Riordan
(briano138531@gmail.com), Secrétaire du Bureau de l'ICSF en Belgique

Cet ouvrage plein de couleurs et d'informations met à l'honneur le travail des femmes de la pêche et de l'aquaculture. Il a pour objectif de « donner la parole » à celles qui ont des activités diverses dans ce secteur.

L'édito rappelle qu'il a été bien difficile aux femmes de faire leur entrée professionnelle dans le monde de la mer. Au XVII^e siècle, sous la loi Colbert, il était interdit aux femmes de monter à bord d'un navire de pêche, d'un navire marchand ou de guerre. Ces interdictions ont été levées, mais les femmes sont encore confrontées à maints obstacles traditionnels. Femmes de mer montre cependant que les choses sont en train de changer.

Scarlette Le Corre, alors âgée de 28 ans, est devenue en 1983 la première femme marin pêcheur de France. Elle est la fille d'un patron pêcheur goémonier et d'une agricultrice, et est aujourd'hui installée à Penmarc'h en Bretagne. En plus de pêcher le poisson qu'elle vend localement, elle récolte aussi des algues, et tient boutique pour écouler ses produits transformés. Elle a également été vice-présidente du Comité régional des pêches, et même un Grand maître de la Confrérie des saveurs de l'Océan Atlantique.

Catherine Lucchini, mère de deux garçons, présidente de l'Association des Femmes de pêcheurs corses, considère qu'il était tout à fait naturel qu'elle se soit orientée vers la pêche : « En Corse, les femmes s'impliquent fortement dans l'activité économique de la pêche ».

Agnès Marie explique : « Mon père est mécanicien et j'ai

l'habitude de dire que, dans la famille, on a de l'huile de moteur dans les veines ». Elle est le mécanicien du Jérémie-Teddie, un beau chalutier de 18,5 m dont le cœur battant est un moteur de 450 chevaux. Mais le travail de la mécano ne s'arrête pas là : elle assure aussi les rapports avec l'administration, les contrats, les factures, le suivi des réglementations. En bref, le quotidien des épouses des marins pêcheurs. Elle est en outre entrée comme première femme au conseil d'administration de Copeport (la coopérative maritime spécialiste du vêtement pour les marins, la pêche et les loisirs) à Port-en-Bessin. Elle fait également partie de plusieurs commissions concernant la pêche et le port.

Christine Follet est ostréicultrice en eaux profondes. Elle a commencé par un diplôme de « scaphandrière de classe 2 A », c'est-à-dire apte à tous les travaux sous-marins, jusqu'à 60 mètres de profondeur. Après quelques années d'exercice, elle reprend des études pour obtenir le brevet de technicien aquacole (obligatoire pour l'obtention d'une concession en mer), puis le brevet de patron de pêche. « Au début, je voulais faire des algues, mais j'ai choisi de cultiver les huîtres à 10 m de profondeur. Cela me permet de poursuivre ma passion : vivre sous l'eau ! »

Magali Mola est productrice récoltante d'algues. Après son bac, la jeune femme étudie les techniques de production aquacole. En 1997, elle devient ingénieur aquacole, après un stage de fin d'études en Irlande. Sur l'île pendant trois ans, elle apprend la culture des macro-algues grâce à Jean-François, un Français expatrié qui sera son mari. Aujourd'hui le couple dirige l'entreprise C-Weed Aquaculture à Saint-Malo.

Ces 42 femmes de la pêche sont des robustes, des fonceuses, parfois de redoutables femmes d'affaires qui n'ont jamais froid aux yeux, ni aux mains, ni aux pieds d'ailleurs. Elles espèrent que leur passion, racontée dans cet ouvrage, trouvera un écho chez les jeunes.

Disponible sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/Femmes%20de%20mer%20web%20VF.pdf>



PUBLIÉ PAR
Collectif international d'appui
aux travailleurs de la pêche

27 College Road
Chennai 600 006, Inde
tél: (91) 44 2827 5303
fax: (91) 44 2825 4457
courriel: icsf@icsf.net

site Internet: www.icsf.net

PRÉPARÉ PAR
Nilanjana Biswas
TRADUCTION
Gildas Le Bihan
ILLUSTRATIONS DE
Sandesh
(sandeshcartoonist@gmail.com)
MISE EN PAGE
P. Sivasakthivel
IMPRIMÉ PAR: L.S. Graphic Prints
Chennai 600 002

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur des questions qui concernent directement les femmes et les hommes du monde de la pêche, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et

pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur.

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi le nom de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.